



Demande de visa long séjour de conjoint français

Par **fatou93270**, le **04/11/2009** à **13:29**

Bonjour,

Je vous explique mon cas,

Je me suis marié avec mon conjoint le 18 Juillet 2008, mon conjoint était avant le mariage en situation irrégulière et était en France déjà fin 2002, moi je suis française, on s'est marié, après on a fait une demande de carte de séjour qui a été refusé, lorsqu'il est entré en France il n'avait pas de visa, il lui on demandé de quitter le territoire français sous 1 mois, on a pris un rdv au consulat de fès pour faire la demande de visa de conjoint de français, il a eu rdv le 19 Janvier 2009, il a déposé son dossier, suite à sa il a été convoqué pour des tests le 12 Février 2009, suite aux tests qui ont été positifs, il a eu rdv pour la visite médicale le 11 Mars 2009, le lendemain il a déposé le complément de dossier au consulat, il lui on dit qu'il allait le rappeler pour lui donner son visa, mais depuis il ne l'on toujours pas rappelé, ça fait 9 mois et il a pas de réponse, que peut on faire? on a déjà écrit des courriers au consulat et à la préfecture, sans réelle réponse, comment dois je procéder pour relancer la procédure? quel sont mes droits?

Merci de me répondre,